



Inter Gestion
REIM

SCPI
RENDEMENT

CRISTAL RENTE

SCPI PREMIUM

SITUATION AU 30/09/2020

Prix de souscription
1 236,67 € /PART

Nombre de parts émises
216 162,86

Collecte du trimestre
12 026 010 €

Capitalisation*
267 322 128 €

*Sur la base du dernier prix d'émission des parts.

Nombre d'associés
3 435 → 3 728

Au 1er juillet 2020 Au 30 septembre 2020

MODALITÉS DE SOUSCRIPTION

Valeur nominale **900 €**
Prime d'émission **213 €**
Frais de souscription **123,67 €**
Délai de jouissance **6 mois**
Commission de souscription **10% TTI**
(en sus du prix de souscription)
Commission de gestion **13,20% TTC**
(des produits locatifs HT et des produits financiers nets de frais de gestion)

Capital statuaire : 300 150 000 € • Date d'immatriculation : 21/04/2011 • RCS Paris 531 884 070 • Visa AMF n°18-06 en date du 15/05/2018.

INFORMATION TRIMESTRIELLE

ÉDITORIAL

3^{ÈME} TRIMESTRE 2020

VALIDITÉ DU 01/10/2020

AU 31/12/2020

Nous avons le plaisir de mettre en ligne la première lettre d'information trimestrielle dans laquelle vous retrouverez les éléments clés et l'actualité de votre SCPI.

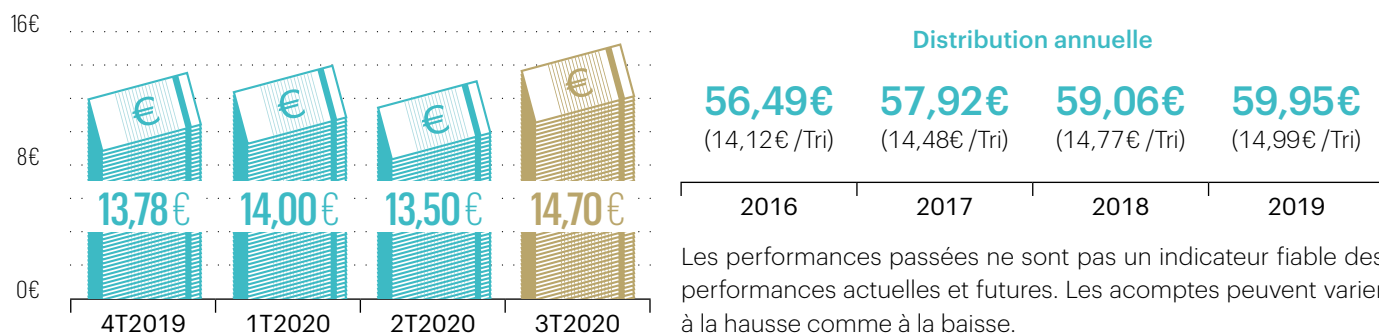
En cette année si extraordinaire de mise à l'épreuve face à la crise sanitaire et ses conséquences économiques, Cristal Rente, classée* deux fois meilleure SCPI de commerces, a démontré combien sa stratégie de développement engagée sur le long terme est robuste.

Dans un marché qui affiche une baisse de 20% des souscriptions sur les trois premiers trimestres, Cristal Rente réalise une collecte en progression de 10%, encaisse 94% des loyers facturés et atteint un record d'acquisitions avec près de 120 millions d'euros investis dans des actifs qui porteront le patrimoine de la SCPI à plus de 300 millions d'euros à la fin de l'année 2020.

La Société de gestion

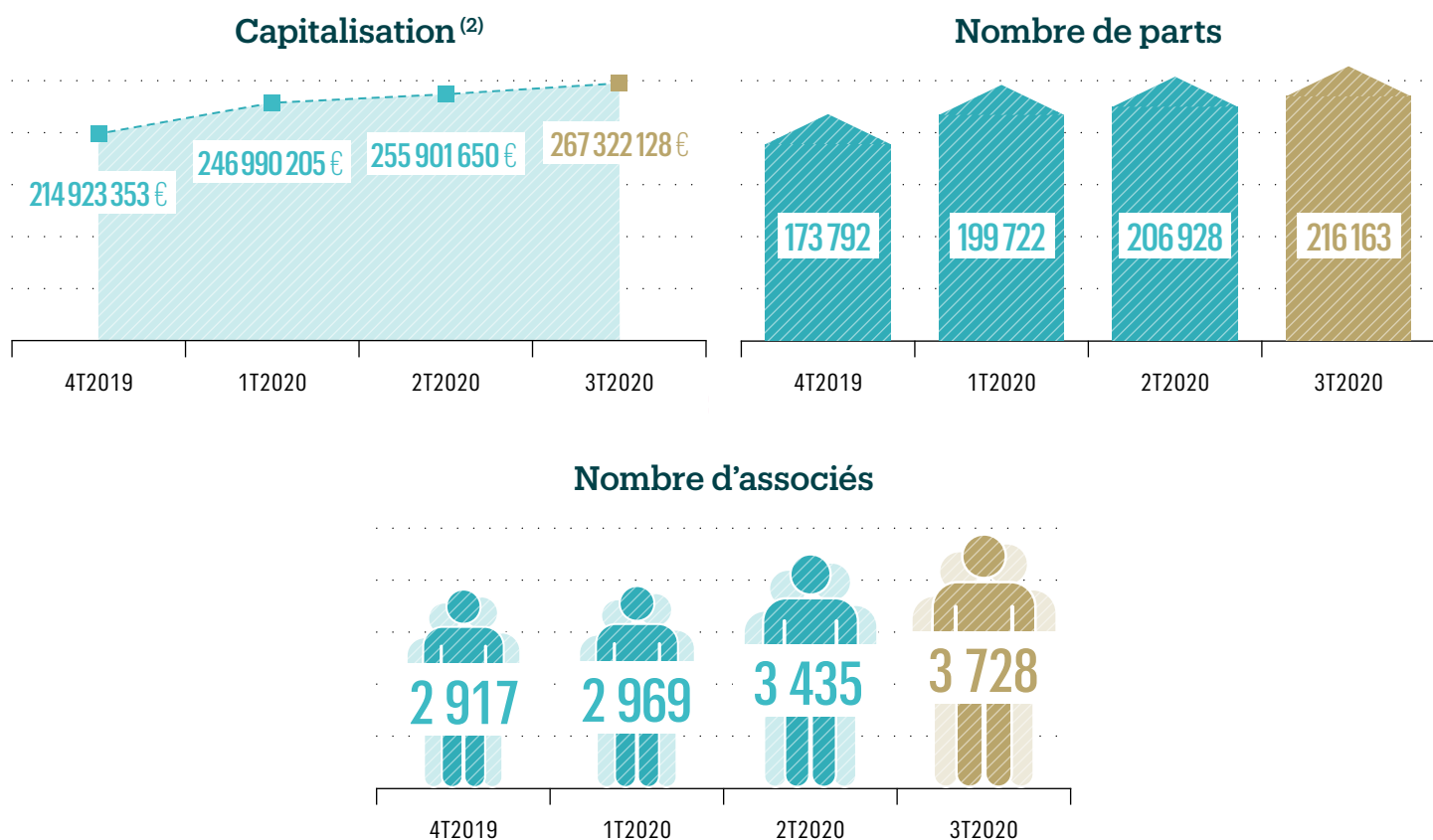


DISTRIBUTION DES REVENUS PAR PART



Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances actuelles et futures. Les acomptes peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

ÉVOLUTION DE LA SCPI SUR 4 TRIMESTRES⁽¹⁾



(1) Cumul en fin de trimestre. (2) Capitalisation sur la base du prix d'émission de 1 236,67 euros à compter du 01 août 2019.

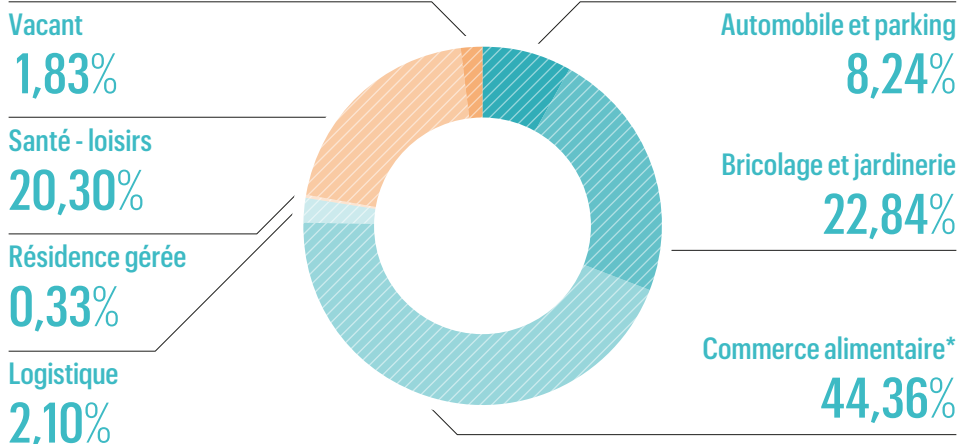
VALEURS DE RÉFÉRENCE (POUR UNE PART)



TRI 5 ANS

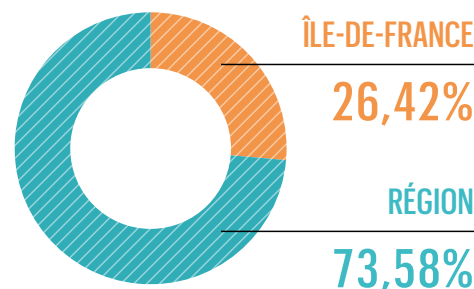
7,48%

RÉPARTITION PAR TYPOLOGIE (% DE LA VALEUR VÉNALE)



*Intégrant la répartition entre la surface alimentaire et jardinerie des baux de GAMM VERT.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE*



* % de la valeur venale.



2T2020

TOF*

96,11%

Locaux vacants | 3,89%

TOP**

97,89%

3T2020

TOF*

93,85%

Locaux vacants | 6,15%

TOP**

98,27%

* Taux d'occupation financière. ** Taux d'occupation physique.

DERNIÈRES ACQUISITIONS / PROMESSES D'ACQUISITION

Localisation	A/PA	TYPE D'ACTIF	SURFACE/M ²	PRIX AEM	LOYER ANNUEL HT HC k/e	DATE D'ACQUISITION
Le Pradet (VAR)	A	Casino	4315 m ²	11 M€	587 K€	Juillet 2020
Portefeuille de 7 actifs (Région)	A	Match	28 577 m ²	34 M€	2 074 K€	Septembre 2020
La Celle Saint-Cloud (IDF)	A	Monoprix	2 681 m ²	10 M€	479 K€	Septembre 2020
Herblay (IDF)	A	Carrefour / Cabinet dentaire	1 225 m ²	2,5 M€	145 K€	Septembre 2020
Portefeuille de 4 magasins (Région)	PA	Jardinerie	-	-	-	Octobre 2020

RETRAITS DE PARTS

Période	Retraits (Nb de parts)	Valeur de retrait (euro)
4T2019	57	1113
1T2020	154	1113
2T2020	160	1113
3T2020	433	1113

*Selon la date de retrait

AVERTISSEMENTS

En tant que souscripteur potentiel, avant toute souscription, vous devez impérativement prendre connaissance de la note d'information, des statuts, du dernier bulletin trimestriel ainsi que du dernier rapport annuel, disponible sur le internet (www.inter-gestion.com) ou sur demande (Inter Gestion, 2 rue de la paix - 75002 Paris.) La notice légale a été publiée au BALO du 27 juin 2018 et a obtenu le Visa n°18-06 de l'AMF en date du 15 mai 2018.

Avant de prendre sa décision, l'investisseur doit se souvenir que le placement en parts de SCPI :

- Ne saurait être entrepris que dans une perspective de plusieurs années – dix ans au minimum – délai nécessaire pour que la valorisation des parts ait compensé les charges initiales inhérentes à l'acquisition d'immeubles et également les frais liés à la souscription des parts.
- Demeure un placement à caractère immobilier, investi plus particulièrement dans l'immobilier commercial. En conséquence, la régularité de ses résultats (revenus et évolution du prix de la part) est directement dépendante de la conjoncture économique. La Société de gestion ne garantit aucun objectif de rentabilité. Les revenus potentiels peuvent varier à la hausse comme à la baisse ainsi que la valeur de la part.
- Est soumis à la transparence fiscale qui impose le résultat de la société entre les mains des associés au prorata de leur participation dans la société. Ainsi, le revenu imposable peut-il, dans certains cas, être supérieur aux revenus effectivement distribués par la SCPI. La Société de gestion transmet aux associés les éléments nécessaires à la déclaration annuelle des revenus.